

# Les impôts vont donc nous traiter comme des chiens par peur de blesser les “non genrés”

écrit par Christine Tasin | 20 juillet 2022



Etonnant, non ?

Il y a toujours eu, dans l'histoire de l'humanité, en sus des hommes et femmes clairement identifiés et assumés, des androgynes. Ces derniers, en extrême minorité, se faisaient

appeler (ou étaient appelés) Madame ou Monsieur, selon leur souhait ou leur apparence, peu importe, parce que le non genré n'existe pas dans notre civilisation sauf dans l'emploi du "it anglais" neutre des langues indo-européennes. Et basta.

Nous avons donc une très longue tradition de monde apparemment binaire, avec des hommes et des femmes, tellement binaire que les homos se cachaient et se sentaient obligés, les pauvres, de se marier pour avoir l'air comme tout le monde. Ce n'est plus le cas, chacun peut vivre en couple hétéro ou homo, vivre en couple ou en changeant de partenaire chaque soir... tout va bien. Alors que, là au milieu, il reste quelques individus qui ne se sentent ni homme ni femme, c'est très ennuyeux pour eux, mais il suffit qu'ils jouent le jeu et acceptent de ne pas faire un caca nerveux parce qu'ils sont appelés Madame ou Monsieur bien qu'ils ne ne sentent pas "genrés". Je dois reconnaître que, malgré ma grande ouverture d'esprit et mon acceptation des cas particuliers, j'ai du mal à comprendre comment on peut ne pas se sentir genré, en tant qu'être humain. Mais c'est une autre histoire.

Ce qui me met en colère, aujourd'hui, c'est le mépris du gouvernement qui a donné l'ordre aux impôts de nous écrire en se contentant de nous dire bonjour, pourquoi pas salut pendant qu'ils y sont, au mépris de toutes les règles de politesse.

Tout cela parce que un individu sur des millions ne supporte pas qu'on le prenne pour un homme ou une femme...

Aberrant.

Alors, que l'on m'écrive comme à un pote, sans dire ni Madame ni monsieur, je suis désolée, mais ça me dérange lourdement ! Je trouve que cela va avec le reste, à savoir notre disparition et comme peuple et comme individu et comme porteur d'une histoire vieille de plusieurs milliers d'années. **Parce que je n'ai rien contre les changements de sexe... ce qui me dérange, c'est le sexe des anges imposé à toute la**

**population et le risque de traumatiser des millions de jeunes gamins qui n'ont rien demandé et à qui on va refuser le droit de se dire et se sentir fille ou garçon. Parce que la suite logique de l'histoire, c'est, forcément, cela.**

Ce n'est évidemment pas un hasard si cela arrive avec Macron, le fossoyeur en chef.

*Les courriers des impôts ne comporteront désormais plus les mentions « monsieur » et « madame » en salutations. La [Direction générale des finances publiques](#) (DGFIP) a demandé à ses agents de ne plus introduire leurs communications sortantes avec la civilité des contribuables. Une manière de favoriser l'inclusion et de reconnaître « les évolutions de l'identité de genre » des Français, d'après une note interne dont se fait l'écho [Actu.fr](#), vendredi 15 juillet, confirmant une information du [Figaro](#).*

*Avant la recommandation de l'administration fiscale, les courriers des impôts (papier et e-mails) mentionnaient la civilité des contribuables à trois endroits. Les « Monsieur » / « Madame » se trouvaient en accroche du message, en formule de politesse et dans le cadre adresse du bloc destinataire. En supprimant ces fameuses mentions, l'objectif serait de s'accorder aux changements de la société en matière d'identités (changement de genre [des personnes transgenres](#) ou refus de se référer à un genre en particulier). Dans sa note interne, reproduite en intégralité par Le Figaro, la DGFIP appelle ses agents à remplacer la civilité par un simple « Bonjour » et la formule de politesse par « Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ».*

## **Prendre en compte les évolutions de l'identité de genre**

D'après l'administration fiscale, il n'est pas rare que des contribuables demandent à changer leur civilité ou [leur prénom d'usage](#) sur les courriers. « Le contexte institutionnel et

social actuel plaide en faveur d'une meilleure prise en compte des évolutions de l'identité de genre. Il paraît ainsi nécessaire d'adapter la manière dont nous nous adressons à nos usagers », a fait savoir un représentant des impôts à Actu.fr. L'occasion de rappeler que le Défenseur des droits a recommandé aux entreprises, en juin 2020, d'accepter les changements de noms, prénoms, sexe ou titre d'état-civil des personnes transgenres en faisant la demande.

[https://www.lepoint.fr/societe/les-courriers-des-impots-ne-mentionneront-plus-monsieur-ni-madame-16-07-2022-2483493\\_23.php](https://www.lepoint.fr/societe/les-courriers-des-impots-ne-mentionneront-plus-monsieur-ni-madame-16-07-2022-2483493_23.php)